

Comité de **Vigilance et d'action pour le bien être Animal**



C.V.A. !

<http://www.cva21.org/>

Rencontres Animal et Société

Réception du collectif CVA au ministère de l'agriculture le 14 mars 2008

Les délégations :

- Pierre Athanaze (ASPAS), Armand Farrachi (CVN) – animaux sauvages
- Christiane Laupie (comité scientifique Pro Anima) – expérimentation
- André Méry (Association Végétarienne de France) – animaux de ferme, consommation
- Jean-Pierre Sidois (SOS Grand Bleu) – zoos marins
- Valérie Sofroniades coordinatrice - pour Code Animal, cirque

ont été reçues par Mme Emmanuelle Soubeyran, conseillère technique du ministre M. Michel Barnier, chargée de la sécurité alimentaire, de l'alimentation et du bien-être animal, et M. Frédéric Uhl.

Mme Soubeyran a détaillé les Rencontres

(<http://www.animaletsociete.com/presentation>), dont le cadre a été bien défini par une lettre de mission du président de la République.

Plusieurs ministères sont concernés : écologie, intérieur, justice, recherche.

Concernant les ONG, ils se sont limités aux associations du CNPA (Conseil National de la Protection Animale) –qui n'existe plus- : Confédération Nationale des SPA, Fondation Bardot, Fondation Ligue Française des Droits de l'Animal, OABA, SPA...

Il existe trois manières de participer aux Rencontres :

- déposer une contribution sur le site dédié <http://www.animaletsociete.com/contribuez>
- création de groupes de travail par les associations référentes citées plus haut
- procéder à des auditions sur des sujets précis.

Selon l'importance du sujet, le président du groupe pourra décider la création d'un sous groupe avec des spécialistes.

La première réunion des trois groupes sera consacrée à l'exposition des idées, y seront décidés les sujets à traiter.

Chaque groupe aura trois rapporteurs.

Le CVA a rappelé l'inquiétude des associations concernant la nomination de M. Jérôme Bignon à la présidence du groupe n° 3. Mme Soubeyran nous a affirmé qu'il n'y a pas d'inquiétude.

La demande du président Sarkozy est claire : on ne parle pas de la chasse, un « grenelle chasse » sera organisé par le ministère de l'écologie.

P. Athanaze rappelle le lien entre la chasse et la protection animale. Mme Soubeyran indique que les chasseurs l'ont bien compris, en demandant à être présents aux Rencontres.

Les représentants du CVA se sont exprimés sur leurs sujets respectifs :

- Jean-Pierre Sidois a exposé la condition des cétacés dans les delphinariums, les captures pour « approvisionner » ces établissements, en partant du cas du projet d'ouverture d'un delphinarium à Port St Père.
- Christiane Laupie, après avoir fait un résumé de la législation pour la LFCV, a demandé s'il y aura un sous groupe traitant des méthodes alternatives les deux problématiques étant étroitement liées, soulignant les progrès effectués dans les autres pays dont les USA. Mme Soubeyran, qui s'est montrée intéressée par les exemples étrangers particulièrement de nos voisins européens, a estimé que ce thème entre dans le groupe n° 1.
- André Méry a exposé les revendications de l'AVF, soulignant que le bien-être animal est incompatible avec la production de masse de produits et sous produits animaux.
- Pierre Athanaze a parlé des chasses traditionnelles (gluaux, lacets, tendelles, déterrage...) non sélectives et cruelles, auxquelles sont d'ailleurs opposés une partie des chasseurs.
- Armand Farrachi a évoqué le statut des animaux sauvages qui, tout en bénéficiant depuis 1976 du même statut d'êtres sensibles que les animaux domestiques, n'en tirent aucun bénéfice puisque le fait de les maltraiter n'est pas un délit. Mme Soubeyran a posé la question de la chasse à courre, A. Farrachi a rappelé que plusieurs pays l'ont interdit.
- Valérie Sofroniades a parlé de la condition des animaux dans les cirques, du non respect de leur bien-être tant pour le dressage que pour la détention quotidienne, en signalant que là aussi plusieurs pays ont pris des mesures pour interdire la détention d'animaux sauvages dans les cirques.

Mme Soubeyran et M. Uhl ont écouté attentivement en posant des questions sur chaque sujet exposé. D'une manière générale l'exemple étranger paraît les intéresser.

Mme Soubeyran nous suggère de nous tourner vers les associations référentes, qui pourront demander que des associations spécialisées intègrent les groupes, ou à minima porter leurs revendications.

Des fiches de synthèse sur chaque sujet exposé par les associations seront rédigées. Seront remontés les thèmes revenant le plus souvent. Ces fiches seront remises la semaine prochaine (semaine du 17 mars) lors de réunions au cabinet du ministre avec les groupes de travail. Puis les travaux des groupes démarreront.

Les comptes rendus des réunions seront rendus publics sur le site internet.